

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Réinspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de pern		ermis	Date d'inspection		ection	
Halte Scolaire le Tremplin Inc	2012208				Le 12 juin 2024		
Nom de l'établissement					Numéro de	téléphone	
Halte Scolaire Le Tremplin					(506) 394-3494		
Adresse				l.			
520 rue De L'Église Tracadie-Sheila NB E1X 1B1							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		Titre du poste					
Karine Basque			Inspecteur/Inspectrice				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives					limite pour onforme	Date d'attestation de la conformité	
Commentaires généraux							
Ratio respecté lors de mon suivi inspection							
Discussion avec l'administratrice concernant le mémo enveloplanification des activités	voyé sur le	RC	R, trous	se de	premier soir	n et sur la	
Observation: Jeux libres et jeux extérieurs							
La halte est conforme selon les normes et la loi sur les se recommandé.	rvices à la	pet	te enfar	nce du	NB. Permis		
original signé par Karine Basque			Le	e 12 ju	in 2024		
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e Da	ate					
original signé par Suzanne Sonier			Lo	e 12 ju	in 2024		
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Da	ate					